

Réunion du comité technique et réunion d'information de l'étude : « Elaboration du document d'objectifs du domaine de Verdilly »	Compte rendu de la réunion et de la visite de terrain du 20/03/2014
	<i>Rédaction : Sandrine MILANO</i> <i>Validation : Bénédicte GREFF</i>

Structure	Nom	Présence le 20/03/2104 matin	Présence le 20/03/2104 après-midi	Diffusion
Association « Vie et Paysages »	MUNNIER Pierre (également CENP)	x	x	x
CFPPA de Verdilly – SACD Fondation Guynemer	JACOB THUILLIER Isabelle (Directrice du centre de formation professionnelle, également CCRCT) – Présidente du comité de pilotage	x	x	x
Chambre d'agriculture de l'Aisne	GANDON Hubert	x		x
Communauté de communes de la région de Château-Thierry	GREFF Bénédicte (Animation du Contrat Global pour l'eau)	x	x	x
Conservatoire botanique national de Bailleul	PREY Thimothée	x		x
Conseil régional de Picardie		excusés		x
Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie	FRIMIN David (Responsable départemental)	x	x	x
Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie	LEBRUN Jérémy	x	x	x
DDT02	CHERMETTE Etienne	x	x	x
DREAL Picardie	Mathieu WILLMES (Chargé de mission nature)	excusé		x
Mairie de Mont St père	BELLOIR Jacques	x	x	x
Office National des Forêts – Agence de Picardie	JAMINON Jérôme (Responsable d'unité territoriale)	x	x	x
Office National des Forêts – Bureau d'études territorial	MILANO Sandrine (Chef de projet écologie)	x	x	x
Office National des Forêts – Agence de Picardie	GUILLAUME Gabriel	x	x	x
Office National des Forêts – Agence de Picardie	NOWICKI Christian (agent patrimonial)	x	x	x
Syndicat général des vignerons	PINON-GUERIN Nathalie		x	x
Propriétaires privés et/ou exploitants et leurs représentants		x	x	x

Ordre du jour du comité technique (20 mars matin) :

- Propositions de conservation et de gestion
- Questions diverses

Ordre du jour de la visite de terrain (20 mars après-midi) :

- Présentation sur le terrain des enjeux du site Natura 2000
- Echanges sur les objectifs de conservation et les actions envisageables

Excusés :

- Chambre d'agriculture de l'Aisne : A GEOFFROY, A LOMBARD
- DREAL Picardie : M. WILLMES
- INAO : E. CHAMPION, C. MONNIER
- A. BERGERE (viticulteur).

- REUNION DU COMITE TECHNIQUE DU 20 MARS MATIN -

I. JACOB THUILLIER rappelle sa volonté de vulgarisation des enjeux et actions afin qu'ils soient compréhensibles par tous lors de la réunion d'information de l'après-midi.

Une proposition de tableau des objectifs et actions à mettre en œuvre sur le site Natura 2000 de Verdilly a été remise aux participants. Les échanges en réunion portent sur son contenu précis, notamment les aspects suivants :

- La constitution d'un réseau de vieux bois et de bois mort : L'objectif retenu pour le maintien de bois mort est de 10 m³/ha à l'horizon 2029. Pour ce qui est des vieux bois, un pourcentage de surface de gros bois et de très gros bois pour chacun des habitats d'intérêt communautaire présents sera défini après échanges ultérieurs.
- La définition du bon état de conservation des habitats : La possibilité d'établir une liste des espèces floristiques caractéristiques du bon état de conservation est discutée.
- L'amélioration de l'état de conservation des habitats d'aulnaie-frênaie et de chênaie pédonculée à Molinie : Un objectif de reconquête de secteurs d'aulnaie-frênaie sera affiché.
- La place du hêtre dans les habitats 9130-3 (hêtraie-chênaie à Jacinthe des bois) et 9130-2 (hêtraie-chênaie à Lauréole ou Laïche glauque) : Le hêtre sera maintenu et favorisé lorsqu'il est présent, mais ne sera pas planté.
- L'équilibre entre les niveaux de population du sanglier et les habitats naturels : Une réflexion sera à mener sur les niveaux de population, sur la question de l'agrainage et sur les circulations des tracteurs utilisés.
- La mise en place d'un réseau interconnecté de layons élargis et de clairières intra-forestières : L'objectif sera de disposer d'un ensemble fonctionnel de 15 à 20 ha de milieux ouverts. Une carte de localisation des zones favorables sera établie.
- L'opportunité d'intervenir en génie écologique sur le ru de la Maladrerie : Compte tenu du fonctionnement intermittent du ru et de son environnement forestier, il ne semble pas prioritaire de réaliser des actions de recalibrage.
- La sensibilisation du public : Une réflexion sur la mise en place d'un sentier d'interprétation pourra être menée.

Le tableau sera amendé et complété suite à ces échanges techniques.

- REUNION D'INFORMATION DU 20 MARS APRES-MIDI -

Le circuit proposé en forêt de Verdilly et sur le coteau de Courcenon a permis de présenter et illustrer les enjeux et d'échanger sur différents aspects en terme de gestion du site :

- Arrêt en parcelles 30-31 :
 - o Enjeux liés aux mares et à leur gestion : constitution d'un réseau de mares favorables au Triton crêté
 - o Enjeu de conservation des habitats d'aulnaie-frênaie
 - o Devenir des taillis de bouleaux
 - o Mise en place sur la forêt d'un réseau de vieux bois et de bois mort
- Arrêt en parcelles 45, 46, 49 :
 - o Caractéristiques de la chênaie pédonculée neutrophile à Primevère élevée
 - o Enjeu lié à la reconstitution de la ripisylve le long du ru de la Maladrerie
 - o Habitats de reproduction du Sonneur et actions possibles sur l'élargissement de layons et l'ouverture de clairières
- Arrêt sur le coteau de Courcenon :
 - o Présentation de l'originalité du coteau (habitats de pelouses, ourlets et fruticées, sources)
 - o Potentialités de restauration des habitats sur le coteau et interaction avec les perspectives d'exploitation viticole.

I. THUILLIER conclut en proposant une première étape d'établissement d'un état des lieux cartographique des secteurs importants à conserver sur le coteau de Courcenon, ce qui permettrait de faire avancer la conciliation des activités économiques et la préservation de ce patrimoine naturel.